

FICHE N°2 _ PROTOCOLE COVID-19

CAS SUSPECT COVID 19

Destinataires : Tous

Introduction

La COVID-19 est une maladie infectieuse/virale qui se propage notamment par contact avec une personne infectée (symptomatique ou asymptomatique), lorsqu'elle tousse ou éternue, ou par l'intermédiaire des gouttelettes de salive ou de sécrétions nasales.

La durée d'incubation du virus, c'est-à-dire le délai entre l'infection et l'apparition des premiers symptômes, est d'environ 3 à 7 jours, selon les dernières publications de Santé Publique France. Les symptômes principaux à surveiller sont la fièvre et les signes de difficultés respiratoires de type toux ou essoufflement. Les autres symptômes recensés sont : une perte d'odorat/de goût, une fatigue inhabituelle, des courbatures...A noter qu'une partie des personnes peut être asymptomatique.

La lutte contre ce virus passe notamment par :

- le suivi de son état de santé devant conduire à prendre contact sans délai avec un médecin au moindre signe évocateur du virus
- le respect des gestes barrières

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Procédure sur le lieu de travail

Sources : Ministère du Travail – Protocole national de déconfinement

En présence d'une personne symptomatique (notamment fièvre et/ou toux, difficulté respiratoire, à parler ou à avaler, perte du goût et de l'odorat), la prise en charge repose sur :

- l'isolement ;
- la protection ;
- la recherche de signes de gravité.

1. Isoler la personne symptomatique dans une pièce à part en appliquant immédiatement les gestes barrières (désinfection mains avec gel hydroalcoolique...) et en lui fournissant un masque chirurgical ; garder une distance raisonnable avec elle (1 mètre minimum) avec port obligatoire d'un masque chirurgical ou « grand public » par défaut.

Dans la mesure du possible, la prise en charge de la personne doit se faire par un sauveteur secouriste du travail qui devra être également équipé (masque, gel...)

➔ Installer l'agent suspecté en position assise ou demi-assise afin de permettre une meilleure respiration et retirer tout lien pouvant gêner la respiration (foulard, bouton...)

2. En l'absence de signe de gravité, demander à la personne de contacter son médecin traitant pour avis médical. Si confirmation d'absence de signes de gravité, organiser sans délai son retour à domicile en évitant les transports en commun.

En cas de signe de gravité (ex. détresse respiratoire) ou en cas de doutes sur la gravité des symptômes, appeler le SAMU - composer le 15 (en étant suffisamment proche de la personne afin de permettre au médecin de lui parler éventuellement) :

- Se présenter, présenter en quelques mots la situation (COVID-19, pour qui, quels symptômes), donner son numéro de téléphone, préciser la localisation et les moyens d'accès ; l'assistant de régulation passera un médecin et donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer).
- Si l'envoi des secours est décidé par le centre 15, organiser l'accueil des secours, rester à proximité (en respectant la distance minimale d'1 m) de la personne pour la surveiller le temps que les secours arrivent ; en cas d'éléments nouveaux importants, rappeler le Samu 15 ; ne jamais s'énerver ou agir dans la précipitation.

3. Après la prise en charge de la personne, appliquer les mesures d'hygiène (lavage de main...) puis prendre contact avec la Direction des Ressources Humaines.
Condamner l'accès aux locaux utilisés par la personne présentant des symptômes.
Organiser le nettoyage approfondi des locaux en lien avec les ST.
4. Si le cas COVID est confirmé, l'identification et la prise en charge des contacts seront organisées Les contacts évalués « à risque » selon la définition de Santé publique France seront pris en charge et placés en isolement.